

A2 B 525

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**

12 JUIN 2012

**83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N°**

A2 1964

AM o AU

**Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €
Siège social : 23, Rue Royale – 69001 LYON**

514 894 724 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 MAI 2012**

L'AN DEUX MILLE DOUZE,

LE VINGT-CINQ MAI, A DIX HEURES,

Les associées de la société **AM o AU**, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €, divisé en 30 parts de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale mixte, au siège social, sur convocation de la gérance.

.../...

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social de LYON (69001) – 23, Rue Royale à POURRIERES (83910) – Chemin de Grosses Pierres, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : Chemin de Grosses Pierres – 83910 POURRIERES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Extrait certifié conforme
Par la gérante
Céline GAUDILLERE

